

Grignon, le 24 Mars 2021

Monsieur le Ministre,

Nous tenons à vous remercier pour votre réponse. Votre proposition a été étudiée en Assemblée Générale extraordinaire ce jour à 12h30.

Nous avons souligné lors de l'entretien avec les membres de votre cabinet que le déménagement à Saclay n'est pas la question de notre mobilisation. De plus, le critère cité dans votre lettre : "*L'organisation, les intentions et la motivation du Candidat au regard notamment des enjeux urbains, patrimoniaux et économiques*", est bien trop imprécis pour apaiser nos inquiétudes en ce qui concerne les enjeux environnementaux et patrimoniaux. A ce titre, nous n'avons eu aucune réponse sur le risque de morcellement du site en cas de construction de lotissements.

La liste détaillée du jury chargé de désigner le lauréat de l'appel d'offres ainsi que les éléments de candidature de l'entreprise Altarea, dont nous avons désormais connaissance, nous conforte dans notre position.

Nous la rappelons : la suspension du processus de vente avant le 26 mars est la première de nos revendications et une condition *sine qua non* à la levée du blocage. Notre objectif reste la co-construction de la pondération des critères par le biais d'une concertation avec les élus locaux, les étudiants, les enseignants-chercheurs, les maîtres de conférence et le personnel technique et administratif d'AgroParisTech.

Devant le peu de garantie offerte par votre réponse, l'Assemblée Générale a décidé de refuser votre offre de rendez-vous si, au préalable, nous devons accepter les conditions d'un accès libre au site. Dans le détail, 165 étudiants sur les 215 présents se sont prononcés contre, soit une proportion de 77% (7% de blancs et 16% pour).

Nous restons néanmoins convaincus qu'un entretien avec vous est nécessaire pour faire émerger des solutions. C'est pourquoi nous réitérons notre vœu d'entrevue.

Nous vous prions, Monsieur, d'agréer l'expression de nos salutations les plus cordiales.

La communauté d'AgroParisTech